Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Juillet
Août
Sept
2026

n° 83



p. 7

L'Espace Emploi, Orientation & Projets vous accueille

communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage • Le Gua •
Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac • Saint-Sornin •

Engagement et écoute


DR

C'est un honneur d'avoir été élue présidente de la Communauté de Communauté du Bassin de Marennes en avril dernier. J'entends exercer ce mandat avec engagement, dans le respect et à l'écoute des élus locaux et des habitants.

Si j'ai souhaité accéder à cette fonction, c'est parce que j'ai la conviction d'avoir la capacité de poursuivre les beaux et nombreux projets qui ont été initiés ces dernières années, tout en apportant un regard neuf sur l'action de la collectivité.

Sur le précédent mandat, les grands projets qui visent à dynamiser notre territoire et les services que nous devons rendre aux administrés ont été notre boussole. Ils devront continuer de l'être.

Aménagement, développement des entreprises, préservation de notre environnement, valorisation des déchets, mais aussi accompagnement des familles, aide aux plus fragiles, développement culturel seront parmi nos priorités.

Je suis d'ailleurs ravie d'entamer ce mandat avec l'ouverture de l'Espace Emploi, Orientation & Projets – « EOP », mis en avant dans ce numéro – outil de développement du territoire, au carrefour entre action sociale et soutien à l'économie locale.

Bonne lecture.

La Présidente
Mariane LUQUÉ


© DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant
- Piste cyclable réhabilitée
- Les élus équipés de tablettes
- Des collégiens « reporters des métiers »
- Travaux terminés à l'école de voile
- Nouveau : permanence de la DDTES
- Prenez le bateau passeur

p 4 à 6 À voir, à savoir
- Le nouveau conseil communautaire
- Agents de déchèterie : gérer et accueillir

p 7 Développer l'activité
- EOP : un lieu unique pour vos démarches d'orientation professionnelle

p 8 Grandir ensemble
- Des courts-métrages du marais
- Le triplé pour le CNPA
- Séjours d'été pour les jeunes

p 8 Protéger l'environnement
- Marais de Brouage : les pratiques agroécologiques à l'honneur
- Économisez plus de 90 litres d'eau par jour !

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com
Directrice de la publication : Mariane Luqué
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Maquette : Agence Charivari&com - Mise en page : Marennes Impressions
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 300 exemplaires

PEFC 10-32-3010
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassindemarennes


© DR

Piste cyclable réhabilitée

1,6 km de voie verte viennent d'être réhabilités à Marennes-Hiers-Brouage entre le giratoire du Petit Baigneur (RD 728) et la rue de Verdun via le port de plaisance, faisant ainsi la jonction d'un côté avec le quartier des Acadies dont la piste avait été réhabilitée en 2024 avant celle du chemin de Bonsonge en 2025, et de l'autre avec la piste menant à Marennes-Plage.
Élargissement de la voie, pose d'un revêtement en grave émulsion calcaire, installation de mobilier, sécurisation des traversées de rues permettent d'accueillir dans de meilleures conditions les cyclistes et promeneurs, pour un budget de 180 842 € HT.
Avec ces travaux, ce sont au final près de 80 % de la liaison sud à est de la ville de Marennes qui ont été réhabilités ces dernières années.

Les élus équipés de tablettes



© DR

Afin de moderniser le fonctionnement de la collectivité et de faciliter l'exercice de leur mandat, des tablettes numériques sont désormais mises à disposition des élus communautaires.
Grâce à une application, ils ont ainsi directement accès aux documents de séance : convocations, ordres du jour, délibérations, rapports... Ils peuvent les consulter et les annoter en tout lieu, de manière simple et sécurisée.
Avec ces équipements, la Communauté de Communes affirme sa volonté de s'engager pleinement dans la transition numérique et de doter ses élus des outils nécessaires à un exercice fluide et efficace de leurs responsabilités, tout en réduisant de manière significative les impressions papier.

Des collégiens « reporters des métiers »

En partenariat avec une trentaine d'entreprises du territoire, le Collège Jean Hay de Marennes et l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du Bassin de Marennes ont proposé en avril dernier une action originale aux élèves de 4e afin de mieux leur faire connaître les métiers et les réalités du monde professionnel.

Par binôme, les jeunes sont partis sur le terrain à la rencontre des entreprises en mode reporter, afin d'interviewer les professionnels sur leur lieu de travail et de réaliser un court reportage présentant un métier ou un savoir-faire local. Une action qui leur a permis d'avoir une vision concrète des métiers en vue de faciliter leurs choix d'orientation professionnelle.


Découverte du métier de libraire au Coureau.


Initiation au service de restauration à La Grillardière.
© DR

Travaux terminés à l'école de voile

La réfection de l'étanchéité de la couverture de l'école de voile, étalée en trois tranches sur trois ans, s'est achevée en juin dernier, pour un coût total de 95 690 € HT. Partenaire du Centre nautique et de plein air (CNPA), la Communauté de Communes a également fourni au club une cabane en bois, installée place de l'Amer à Marennes-Plage pour le stockage de planches à voile.


© DR

Nouveau : permanence de la DDTES

À partir du 1er septembre, l'Espace France services du Bassin de marennes accueillera des permanences de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, un jeudi matin par mois sur rendez-vous, afin de dispenser des conseils en droit du travail pour les salariés et employeurs du privé, en complément de la CGT.

RDV à franceservices@bassin-de-marennes.com ou 05 79 86 01 50

Prenez le bateau passeur

Jusqu'au 29 septembre, vous pouvez traverser la Seudre en chaland entre le port de La Cayenne à Marennes et le port de La Tremblade. Une alternative bien plus agréable (et bien plus sûre) que le pont de la Seudre pour les cyclistes de la Vélodyssée !
Pour traverser : appelez le capitaine au 07 73 66 25 94. 3€ par personne (gratuit pour les moins de 5 ans). En juillet-août : tous les jours de 9h à 19h ; puis en septembre : du dimanche au vendredi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 17h.



Le nouveau conseil communautaire

27 nouveaux conseillers communautaires ont été élus lors des élections municipales de mars dernier, dont 15 nouveaux, soit un renouvellement de 56%. Mariane Luqué, maire de Marennes-Hiers-Brouage, a été élue présidente de l'intercommunalité. Six vice-présidents et deux conseillers délégués ont également été désignés.

A savoir

Le conseil communautaire se réunit environ dix fois par an, afin de délibérer pour la mise en œuvre des politiques relevant de la compétence de la Communauté de Communes. Les sujets soumis au vote sont étudiés au préalable dans les commissions thématiques, chargées d'émettre des avis éclairant le conseil.

Le bureau communautaire



Présidente
Mariane Luqué,
maire de Marennes-Hiers-Brouage.



1er vice-président
François Servent, *maire de Nieulle-sur-Seudre*
chargé des finances, des ressources humaines et de l'accueil des Gens du voyage



2e vice-présidente
Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, *maire de Saint-Just-Luzac*
chargée de la valorisation des déchets



3e vice-président
Guy Proteau,
maire de Bourcefranc-Le Chapus
chargé du tourisme, des travaux et du Plan intercommunal de sauvegarde



4e vice-présidente
Évelyne Bérusseau,
maire du Gua
chargée de la culture et du soutien aux associations



5e vice-président
Joël Papineau,
maire de Saint-Sornin
chargé de l'économie et des services à la population



6e vice-présidente
Marie-Hélène Aubert,
conseillère municipale de Marennes-Hiers-Brouage
chargée du développement durable du territoire



Conseillère déléguée
Céline Métreau,
conseillère municipale de Marennes-Hiers-Brouage
chargée de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse



Conseiller délégué
Jean-Marie Petit,
maire délégué de la commune déléguée de Hiers-Brouage
chargé du Réseau des Grands Sites de France

Conseillers de Marennes-Hiers-Brouage


Delphine Basset-Priem


Philippe Chabiron


Frédéric Phelippeau


Sophie Lesort-Pajot


Richard Remérand


Richard Guérit


Claire Bobet

Conseillers de Bourcefranc-Le Chapus


Sabrina Huet


Jean-Marie Berbudeau


Danielle Laroche


Philippe Biard


Karine Pineau

Conseillers du Gua


Frédéric Sudre


Anika Angibaud


Philippe Retout

Conseillers de St-Just-Luzac


Jean-Pierre Manceau


Jean-Luc Juillet

Conseillère de Nieulle-sur-Seudre


Ingrid Chevalier

Agents de déchèterie : gérer et accueillir

Cinq agents se relaient en permanence sur les deux déchèteries du territoire pour les faire fonctionner. Leur mission : orienter au mieux les usagers tout en assurant leur sécurité.



© DR

Les agents des déchèteries

Hervé, Paul, Bernard, Philippe et Margaux connaissent bien le fonctionnement des deux déchèteries. Chaque semaine, à tour de rôle, l'un d'eux est affecté à la déchèterie de La Madeleine au Gua, réservée aux particuliers, quand les autres gèrent celle du Bournet à Saint-Just-Luzac, également ouverte aux professionnels.

Accueillir les usagers

Leur rôle : contrôler l'accès qui se fait grâce à une carte de déchèterie fournie à chaque abonné, accueillir les usagers, les orienter en fonction du type de déchets apportés, les informer des nouvelles règles en matière de tri. Ils doivent aussi contrôler les chargements qui font l'objet d'une facturation au-delà d'un certain volume. Au Bournet, ils disposent pour cela d'un pont bascule.

Pour Hervé, encadrant de l'équipe, « *c'est un travail de relation humaine qui nous place en première ligne avec les administrés* ». « *La plupart des usagers sont autonomes, mais parfois nous aidons les personnes, notamment âgées ou handicapées* ». Avec les manœuvres des véhicules, la sécurité est aussi une préoccupation qui demande de l'attention. « *Certains apportent également des produits dangereux, notamment chimiques : nous devons donc prendre des précautions* ».

Faire fonctionner les équipements

En parallèle, les agents sont chargés de la propreté des deux sites. Ils doivent aussi s'assurer du nombre de bennes et de contenants suffisant et, lorsqu'ils sont pleins, faire procéder à leur enlèvement par les différents prestataires ou éco-organismes chargés de valoriser chaque « flux » de déchets, à l'exception du tout-venant qui est enfoui.

« *À La Madeleine, le site est plus petit car uniquement dédié aux particuliers, ce qui rend l'ambiance de travail plus "familiale"* », dit Hervé. Avec ses 60 à 80 véhicules par jour (jusqu'à 130 au maximum en haute saison), le site du Gua est en effet sans commune mesure avec celui de Saint-Just-Luzac qui enregistre 200 à 300 véhicules par jour (jusqu'à plus de 500 en haute saison).

Au total, ce sont près de 6 000 tonnes de déchets qui sont collectés chaque année en déchèteries, soit environ 400 kg par habitant. « *C'est beaucoup, estime Hervé, c'est pourquoi nous avons mis en place une zone dédiée aux objets réemployables au Bournet : cela nous permet d'organiser des "vide-déchèteries" et de donner une seconde vie à certains d'entre eux* ».

+ d'infos

www.bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Horaires des déchèteries

- **Déchèterie « Le Bournet » à Saint-Just-Luzac** (particuliers et professionnels).

Jusqu'au 31 août :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 7h à 14h45 sans interruption – Fermeture à 13h en cas de vigilance rouge canicule.

À partir du 1er septembre :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h

- **Déchèterie « La Madeleine » au Gua (particuliers).**

Jusqu'au 31 août :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 12h30 puis de 13h15 à 14h45 – Fermeture à 12h30 en cas de vigilance rouge canicule.

À partir du 1er septembre :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h, et samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h

Attention :

- **Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture.**
- **Déchèteries fermées le mercredi et le dimanche.**

Sont acceptés en déchèteries

Tout-venant (hors ordures ménagères), végétaux, déchets inertes (gravats), métaux, bois, verre, textiles, cartons, coquilles (hors moules), batteries et piles, ampoules et néons, pneumatiques*, huiles minérales et huiles végétales, équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques (peintures, engrais, produits chimiques), plâtre*, menuiseries vitrées*, mobilier, articles de sport et loisir, articles de bricolage et de jardin thermiques et non thermiques, jeux et jouets, bouchons de liège.

* déchèterie Le Bournet uniquement.

Attention : les papiers (journaux, revues, magazines…) ne sont plus acceptés. Ils doivent être mis dans les bacs ou sacs jaunes.

EOP : un lieu unique pour vos démarches d'orientation professionnelle

Souhaitant renforcer son action en faveur de l'emploi, la Communauté de Communes a ouvert un tout nouvel espace 100% dédié à la formation, à l'orientation professionnelle, à la création et à la reprise d'entreprise. Elle dote ainsi le territoire d'un véritable outil de développement au service des habitants, des entreprises et de l'économie locale.



L'ancien siège de la CdC a été totalement réhabilité.

© DR

« EOP » c'est son nom, en référence à l'interjection « Et Hop ! », qui évoque un rapport de succession immédiate entre une action et son résultat, comme par exemple entre une formation et l'obtention d'un emploi. C'est en tout cas ce qu'espère permettre la collectivité en ouvrant ce nouvel espace.

Un lieu d'information et d'accompagnement

Situé au 10, rue du Maréchal Foch à Marennes, il regroupe en un lieu unique des services comme l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP), chargé d'informer et d'accompagner les publics dans leurs démarches de formation, d'orientation professionnelle, de reprise ou de création d'entreprise, ou encore souhaitant s'engager dans une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une quinzaine de structures spécialisées y tiennent aussi des permanences, sur rendez-vous, comme France Travail, la Mission locale, Cap emploi, la Chambre des métiers et de l'artisanat ou la Chambre de commerce et d'industrie. Deux salles de formations et une salle informatique sont aussi proposées à divers organismes qui trouvent là des conditions optimales pour accueillir leurs stagiaires.

Des services plus accessibles

En regroupant tous ces services et acteurs en un lieu unique comme il en existe sur d'autres territoires, la Communauté de Communes entend combler un manque. Elle souhaite à la fois répondre à un besoin en matière d'accompagnement des publics, mais aussi de proximité, quand les problématiques de mobilité pour se rendre à Rochefort, Royan ou Oléron sont un frein pour de nombreux usagers.

Avec l'Espace emploi, orientation et projets, la population dispose désormais d'un lieu accessible et central où elle peut être à la fois conseillée, accompagnée et formée. La Communauté de Communes va aussi pouvoir développer l'offre de formation, déployer de nouveaux ateliers numériques, accueillir un plus grand nombre d'acteurs de l'emploi et mieux répondre aux besoins des entreprises.



Une salle de formation est équipée de postes informatiques.

© DR

745 647 € HT de travaux dont :

- **163 019 € : aide de l'État / Fonds vert - Mesure «Rénovation énergétique des bâtiments publics »,**
- **164 898 € : aide de l'Union européenne / FEDER - Volet territorial des fonds européens,**
- **417 730 € : reste à charge de la Communauté de Communes.**

+ d'infos

EOP
10, rue du Maréchal Foch
à Marennes
Ouvert sur rendez-vous
du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h,
et le vendredi de 9h à 12h.
Tél. 06 75 57 46 55

Des courts-métrages du marais

150 élèves de communes du marais de Brouage ont présenté à leurs familles les six courts-métrages de fiction au travers desquels ils ont exprimé leur regard sensible et artistique sur le marais. Un travail mené avec l'artiste Arnaud Raboutet dans le cadre du projet pédagogique « Habiter le marais ».



Chaque année depuis 2020, des écoles des 13 communes du marais de Brouage bénéficient de séances de découverte naturaliste animées par des professionnels de l'éducation à l'environnement et au développement durable pour permettre aux élèves de mieux connaître la faune et la flore spécifiques du marais.

Elles se voient aussi proposer des parcours de pratiques artistiques interrogeant l'imaginaire et la relation au vivant dans les paysages de marais. Cette approche artistique permet de découvrir les singularités du marais et les enjeux environnementaux par un prisme esthétique et sensible, complémentaire à la connaissance des espèces et des milieux. Les jeunes s'approprient ainsi le marais et en deviennent des ambassadeurs avertis.

Approche sensible par la vidéo

Cette année scolaire 2025-2026, 150 élèves des classes de CE2 de Saint-Just-Luzac, CE1 et CP de Marennes, de GS-CP, CP-CE1 et CE2 de Soubise, ont ainsi bénéficié de 15 heures d'ateliers avec Arnaud Raboutet, metteur en scène et réalisateur. Cela leur a permis de découvrir cet artiste et ses œuvres, et de s'impliquer dans un processus de création artistique en imaginant et interprétant six courts-métrages de fiction qui ont été présentés en avant-première aux familles le 22 juin.

Après avoir travaillé pendant dix ans comme urbaniste au ministère de l'Écologie, Arnaud Raboutet s'est pleinement consacré aux projets mêlant art et environnement, à l'image de son parcours. Il a été formé aux cours d'art dramatique de Raymond Acquaviva à Paris, puis a joué et mis en scène différentes pièces de théâtre. Il s'est également formé à la participation du public, à la lecture de paysage et au développement culturel des territoires. Sa compagnie La Maison Mère est basée à Consac en Haute-Saintonge.

Le projet « Habiter le marais » est porté par l'Entente intercommunautaire du marais de Brouage, associant la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, dans le cadre du Projet Grand Site de France du marais de Brouage, avec le soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental de la Charente-Maritime (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle du bassin de Marennes et l'ile d'Oléron).

Le triplé pour le CNPA

Avec 7 podiums lors de la finale régionale de planche à voile à Carcans-Maubuisson les 6 et 7 juin derniers, le Centre nautique de plein air (CNPA) du Bassin de Marennes conserve son titre de meilleur club de la ligue Aquitaine qu'il détient depuis 2024.

16 coureurs du CNPA étaient présents lors de cette finale régionale, à tous les niveaux : D2, D1 U15 et U17, et Techno Plus. 7 d'entre eux sont montés sur le podium dont Swane Tarcy, championne de France et 4e aux championnats du monde en 2024.

Grâce à leurs performances individuelles de haut niveau, tous ces coureurs formés au club permettent à celui-ci de rester le meilleur de ligue Aquitaine, devant les clubs de La Rochelle et de la Couarde-sur-Mer.

Bravo à toutes et à tous !



Les résultats

- **D2 fille : Capucine Rhone 1e**
- **D2 garçon : Livio Bon 1er**
- **D1 U17 fille : Inès Delescaut 3e**
- **D1 U17 garçon : Simon Trochut 2e**
- **D1 Techno Plus fille: Swane Tarcy 1re et championne de ligue Aquitaine, Océane Martin 3e**
- **D1 Techno Plus garçon : Yannis Martin 2e**

Séjours d'été pour les jeunes

Comme chaque été, la Communauté de Communes propose aux familles des séjours découverte pour les enfants et les adolescents, à des tarifs préférentiels selon le quotient familial.

Au programme cette année : séjour en forêt à Ronce-les-Bains (4 à 5 ans), séjour mer sur l'île d'Oléron (6 à 8 ans), séjour nature dans le marais poitevin (6 à 8 ans), séjour culturel en Dordogne (8 à 12 ans), chantier participatif à Bourcefranc-Le Chapus (11 à 17 ans), séjour vélo & surf (11 à 17 ans).

Visant à favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes, ces séjours participent pleinement au développement de l'autonomie, à l'apprentissage du vivre-ensemble, à la découverte de nouveaux environnements et à l'ouverture culturelle et sociale. La Communauté de Communes réaffirme ainsi son engagement en faveur de l'accès aux vacances pour tous, en portant une attention particulière à la réduction des inégalités sociales.

Marais de Brouage : les pratiques agroécologiques à l'honneur

Quatre agriculteurs du marais de Brouage ont participé, en mai dernier, au concours général agricole des pratiques agroécologiques. L'occasion pour eux de montrer leur rôle dans la préservation des prairies humides.



Le concours, organisé à l'échelle nationale, récompense les éleveurs qui valorisent les prairies naturelles de marais en conciliant au mieux les intérêts écologiques et agronomiques. Il permet de mettre en avant leur savoir-faire et leur technicité.

Quatre parcelles évaluées

Après plusieurs éditions organisées dans les marais charentais, c'est sur le marais de Brouage que la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et l'association des éleveurs du marais de Brouage se sont coordonnées, pour proposer aux éleveurs de participer au concours, organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime.

Quatre d'entre eux ont décidé de jouer le jeu avec quatre parcelles : deux à Saint-Sornin (Maxime Goubon et Aurélien Seureau), une à Saint-Jean-d'Angle (Loïc Gachet) et une à La Gripperie-Saint-Symphorien (Teddy Brochard).

Un jury local d'experts, composé d'un botaniste (Ligue pour la Protection des Oiseaux), d'un agronome (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), d'un naturaliste (Nature Environnement 17) et d'un apiculteur (Association Adana), est venu évaluer la cohérence entre les propriétés agroécologiques de chaque parcelle et son usage agricole, c'est-à-dire entre la valeur fourragère des prairies et leur biodiversité.

Des pratiques agricoles reconnues

C'est la parcelle de Maxime qui a reçu la meilleure appréciation, grâce à une belle diversité de flore, une mosaïque d'habitats favorable à la faune avec la présence de haies et de roselières, et un niveau de production fourragère intéressant. Le lauréat, s'il est sélectionné par le jury national, défendra son titre dans la catégorie « plaine et piémont humide » lors du Salon de l'Agriculture de Paris en mars 2027.

La parcelle d'Aurélien, caractéristique des prairies à bosses du marais de Brouage, a obtenu le « prix local » grâce à son caractère paysager typique et une biodiversité floristique remarquable. La grande qualité de la prairie de Teddy a également été saluée, avec un très bon niveau de production et une belle diversité végétale bien que plus homogène que sur la parcelle de Maxime.

Enfin, une pratique de pâturage très optimisée a marqué le jury sur la parcelle de Loïc, dans le sens où cela lui permet de répondre aux besoins en alimentation de son troupeau en limitant l'entretien de ses terres, et ce, malgré une production moindre et une diversité floristique plus faible liées à l'emplacement de la parcelle en cœur du marais.

Mais gagner n'était pas le plus important pour les éleveurs, dont les pratiques agricoles ont toutes été reconnues. Ils souhaitent simplement, via ce concours, valoriser leur travail et montrer le rôle essentiel qu'ils jouent dans le maintien de l'équilibre agroécologique du marais de Brouage.

Économisez plus de 90 litres d'eau par jour !

Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime, renouvelle sa campagne de sensibilisation et d'action intitulée « L'eau, on l'aime, on la préserve ». Vous aussi agissez !

Avec la hausse des températures et une population qui double l'été avec l'afflux de vacanciers, la Charente-Maritime subit une forte pression sur sa ressource en eau, comme le fleuve Charente et les nappes phréatiques. Il nous faut donc réduire notre consommation grâce à quelques gestes faciles.

Eau17 propose donc aux collectivités, aux offices de tourisme, aux hébergeurs collectifs et aux particuliers, des outils concrets et des conseils pratiques à télécharger sur son site internet.

Mobilisation des campings

Avec l'opération « Mon camping s'engage », quatre ambassadrices d'Eau17 sillonnent le département afin d'accompagner les campings volontaires et d'animer des ateliers ludiques pour sensibiliser vacanciers et équipes aux gestes éco-responsables.

+ d'infos
www.eau17.fr





Majorité

Mariane LUQUÉ, Présidente

Un nouveau mandat et de nombreux défis

Avec 55% de nouveaux élus et la présence de maires renouvelés dans leurs fonctions, le conseil communautaire est riche de compétences et d'expériences que nous devrons mobiliser pour relever de nombreux défis afin de pouvoir poursuivre nos actions au cours de ce mandat.

Comme pour de nombreux foyers, le principal défi est budgétaire. Avec l'augmentation constante des coûts (énergie, matières premières, prestations extérieures…), la Communauté de Communes doit maîtriser ses dépenses de fonctionnement, dont ses charges de personnel. Or, qui dit agents dit services. Dès lors des choix s'imposent.

Il n'y a qu'à constater l'augmentation exponentielle du coût de la collecte et du traitement des déchets ces dernières années – 1 million d'€ supplémentaire pour la CdC depuis 2022 sur un budget initial de 2 millions (soir +50%) – pour voir qu'il n'est plus possible de proposer un service de collecte hebdomadaire. Augmenter encore plus les tarifs ou réduire le service : tel est le dilemme auquel font face toutes les collectivités, sans trouver de solution miracle.

Cette situation est d'autant plus critique lorsque l'on a des investissements importants à réaliser. Je pense notamment à la construction d'un centre de valorisation des déchets digne de ce nom, que nous devons planifier pour remplacer la déchèterie du Bournet qui n'est plus conforme. 3,5 millions d'euros seront nécessaires pour à la fois respecter les normes en la matière et proposer un service de qualité aux usagers.

Au cours de ce mandat, il nous faudra aussi investir dans la crèche à hauteur de plus de 800 000 € afin de réhabiliter le bâtiment actuel, là aussi pour nous mettre aux normes et offrir des conditions d'accueil optimales aux enfants et aux familles. Il nous faudra aussi soutenir financièrement le service d'aide à domicile pour continuer à accompagner les plus fragiles.

Obligation par la loi de réaliser une aire d'accueil des Gens du voyage, nécessité d'entretenir notre patrimoine bâti et de protéger les habitations des inondations, choix de poursuivre nos investissements pour la réhabilitation des pistes cyclables ou de continuer à aider financièrement la rénovation des logements… le tout dans un contexte de réchauffement climatique qui doit aussi nous amener à nous adapter : voilà les nombreux défis que nous aurons à relever au cours de ce mandat.

Nous y travaillons avec énergie, grâce à la mobilisation des élus et des services.



Opposition

Richard GUÉRIT, élu d'opposition (RN)

Vos élus de l'opposition vous parlent

Un nouveau mandat commence et avec lui, une nouvelle occasion de défendre vos intérêts avec exigence et honnêteté. Avec Claire BOBET, nous sommes deux élus de l'opposition au sein du conseil communautaire de la CCBM. Deux voix, certes minoritaires, mais déterminées à porter vos préoccupations avec sérieux et sans complaisance. Cette tribune est la nôtre mais elle est surtout la vôtre.

La CCBM gère des compétences qui touchent directement votre quotidien : collecte des déchets, aménagement du territoire, développement économique… Des sujets concrets, qui ont un impact réel sur votre cadre de vie et sur vos finances. Nous entendons exercer notre mandat avec une exigence simple : que les décisions prises le soient dans votre intérêt, en toute transparence et après vous avoir écoutés. C'est dans cet esprit que nous prendrons la parole, session après session, pour que rien d'essentiel ne soit décidé sans débat ni justification.

Deux sujets nous préoccupent particulièrement, car ils reviennent régulièrement dans vos témoignages.

Le premier concerne la collecte et le traitement des ordures ménagères. Le service rendu doit être à la hauteur de ce que vous payez. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères pèse sur vos impôts : vous êtes en droit d'exiger un service efficace et bien géré. Nous serons attentifs à l'évolution des coûts et aux choix faits en matière de gestion des déchets. Vous méritez des réponses claires sur les orientations retenues et sur l'utilisation de votre argent. Transparence sur les décisions proposées et sur les résultats : nous poserons les questions nécessaires.

Le second touche à l'aire de grand passage destinée aux gens du voyage. Nous savons que son implantation suscite des inquiétudes légitimes pour les riverains. Les nuisances rapportées, qu'elles soient sonores, visuelles ou liées à la sécurité, ne peuvent être balayées d'un revers de main. Ce sujet ne doit pas être esquivé ni minimisé. Il appelle une réflexion rigoureuse, menée avec sérieux et méthode, ainsi qu'un dialogue franc et régulier avec les habitants concernés. Nous veillerons à ce que leur parole soit entendue et prise en compte dans les décisions à venir.

Nous ne sommes que deux, mais nous siégeons, nous questionnons, nous votons et nous rendons compte. L'opposition n'est pas là pour s'opposer pour le principe : elle est là pour que chaque décision soit pesée, justifiée et conforme à l'intérêt général. N'hésitez pas à nous contacter, votre parole est notre boussole.

Tél. : 06 34 90 08 07
contact.opposition.mhb@gmail.com

JUILLET

Mardi 21 juillet au mardi 25 août
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
VISITE À LA LAMPE TORCHE
Moulin des Loges - 21h30

Mercredi 22
SAINT-JUST-LUZAC
Visite commentée
LA VIE NOCTURNE DU MARAIS
Moulin des Loges - 21h

Vendredi 24
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
Théâtre et piano
PETITE FRAULEIN
La Voilerie - 20h

Samedi 25
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Animations
LES NOCTURNES À LA CAPITAINERIE
Port de Plaisance - 19h
Concert
ACAD'O'CHŒUR
Église de Marennes - 20h

Mardi 28
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Concert
THE MARVELLOUS DUDES
Jardin public - 21h

Mercredi 29
SAINT-JUST-LUZAC
Sciences
DANSE SPÉCIALE NUIT DES ÉTOILES
Moulin des Loges - 20h30

Vendredi 31
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Musique électronique
"VOX FERREA" DE FABRICE PINEAU
Église de Marennes - 21h
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 13h
SAINT-SORNIN
Musique
CONCERT JAZZ MANOUCHE
Place de l'église - 18h

AOÛT

Samedi 1er
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Animations
LES NOCTURNES À LA CAPITAINERIE
Port de Plaisance - 19h

Lundi 3
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 14h40

Mardi 4
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Humour
CARTON COMEDY NIGHT
La Cabane du Pérou - 19h
Animaux
JEU-DÉCOUVERTE DU MARAIS "KINICHOU"
Halle aux vivres, Brouage
Concert
LATINO SALSA ORQUESTA
Jardin public - 21h
Lecture
FLEUR POIRIER VIENT À VOTRE RENCONTRE
Office de tourisme, Brouage

Mercredi 5
SAINT-JUST-LUZAC
Biodiversité
NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS
Moulin des Loges - 21h

Vendredi 7
SAINT-SORNIN
Théâtre amateur
DR JONES VS CH. SAN KOENIG TET!
Maison de Broue - 17h

Samedi 8
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
Histoire
VISITE MATINALE THÉÂTRALISÉE
Fort Louvois - 9h30
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Animations
LES NOCTURNES À LA CAPITAINERIE
Port de Plaisance, Marennes - 19h

Dimanche 9
SAINT-JUST-LUZAC
Sport
COURSE "LES FOULÉES DES MARAIS"
Place Jean Hay – 9h

Lundi 10 au dimanche 30
SAINT-SORNIN
Archéologie
CHANTIER DE FOUILLES
Maison de Broue
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Concert-bal
HUMUS MACHINE (BAL-OCCITAN)
Jardin public

Mercredi 12
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
VISITE À LA LAMPE TORCHE
Moulin des Loges - 21h30

Jeudi 13
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 12h

Vendredi 14
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 12h45

Lundi 17
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 14h45

Mardi 18
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Concert
FINAL JAM
Jardin public

Mercredi 19
SAINT-JUST-LUZAC
Sciences
DANSE SPÉCIALE NUIT DES ÉTOILES
Moulin des Loges - 20h30
SAINT-SORNIN
Histoire
L'ARCHÉOLOGIE, C'EST PERMIS !
Maison de Broue - 17h

Jeudi 20
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Livre et lecture
RENCONTRE AVEC FLEUR POIRIER
Office de Tourisme, Brouage - 14h

Vendredi 21
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
Histoire
VISITE MATINALE THÉÂTRALISÉE
Fort Louvois - 9h30

Samedi 22
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Animations
LES NOCTURNES À LA CAPITAINERIE
Port de Plaisance - 19h

Mercredi 26
SAINT-JUST-LUZAC
Sciences
DANSE SPÉCIALE NUIT DES ÉTOILES
Moulin des Loges - 20h30

Vendredi 28
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Livre et lecture
RENCONTRE AVEC FLEUR POIRIER
Office de Tourisme, Brouage - 14h
SAINT-JUST-LUZAC
Patrimoine
DÉMONSTRATIONS DE MEUNERIE
Moulin des Loges - 12h

Samedi 29
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Concert
LE MERVEILLEUX BOUILLON BRASS BAND
Jardin public - 20h



Dimanche 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Nautisme et randonnées
REMONTÉE DE LA SEUDRE
Port de La Cayenne - 13h



Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.
Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur
www.bassin-de-marennes.com

- En Charente-Maritime -

L'eau, on l'aime, on la préserve



Bienvenue en Charente-Maritime !
Dans ce département, la ressource en eau potable est fortement mise à contribution pendant l'été.
Il arrive que des mesures de restrictions doivent être prises mais nous pouvons l'éviter.
C'est pourquoi nous vous invitons, à nous aider à protéger cette ressource précieuse et vitale.

eau17
Votre service public de l'eau

Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime, les collectivités adhérentes et les acteurs du tourisme, se mobilisent pour préserver la ressource en eau de notre territoire.

Vous pouvez économiser plusieurs centaines de litres sur une semaine dans votre logement. On parie ?

Faites le test sur Eau17.fr !

Conception : otempora.com